



surrendettement et credit voiture

Par **tatelle**, le **14/04/2012** à **19:55**

mon compagnon a déposé un dossier de surrendettement qui a été jugé recevable. Parmi ces dettes il y a le crédit de notre voiture dont la carte grise est au deux noms. Je suis nounou et j'ai besoin de ma voiture 7 places pour travailler alors je voudrais savoir qu'est-ce que risque mon compagnon si je fais mettre la carte grise qu'à mon nom pour qu'on ne puisse pas nous la saisir ? J'ai deux enfants et ne peux pas me retrouver sans voiture à cause des dettes de mon conjoint antérieures à notre rencontre. J'ai très peur

Par **youris**, le **15/04/2012** à **00:15**

bjr,
le fait de soustraire un bien du patrimoine de votre compagnon endetté pour éviter qu'un créancier puisse la faire saisir est une manœuvre condamnée par le code civil.
l'organisme de crédit sait pertinemment que le crédit a été octroyé à votre compagnon et non à vous.
en outre ce qui fait la propriété d'un véhicule ce n'est pas la carte grise mais la personne figurant sur la facture d'achat.
cdt